De nombreuses recommandations présentées dans le rapport sur les incidents critiques correspondent aux travaux en cours au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Nous nous sommes engagés à collaborer avec d'autres ministères afin d'améliorer la prestation de services et la mise en œuvre de programmes à l'intention de nos patients.

Recommandations du rapport d'enquête sur les incidents critiques	État actuel	Mesures prises
1. Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) forme des aides de maintien à domicile, plus particulièrement ceux qui fournissent de l'aide aux aînés et aux personnes handicapées, pour reconnaître les problèmes médicaux graves.	En cours	Toutes les régions des TNO offrent chaque année des formations aux aides de maintien à domicile et au personnel des soins de longue durée, notamment sur le programme « Exercices pour personnes âgées », les services de soutien aux clients atteints de démence, les soins des plaies et les soins palliatifs. Les employeurs offrent également, chaque année, une formation en premiers soins de base et en réanimation cardiorespiratoire, et le personnel est tenu de renouveler cette formation tous les trois ans. En décembre 2018, l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (ASTNO) a organisé une réunion à l'intention des aides de maintien à domicile et du personnel des soins de longue durée pour consolider les connaissances et la formation données plus tôt dans l'année sur les soins aux aînés, les handicaps, les problèmes médicaux graves et le programme Supportive Pathways. Au total, en 2018, le programme Supportive Pathways a été offert à Yellowknife (x2), à Fort Simpson (x2), à Norman Wells et à Fort Smith (x2). L'ASTNO a également prévu les formations suivantes pour les aides de maintien à domicile et le personnel des soins de longue durée : • Mai 2019 – Cours de deux jours sur les soins palliatifs à Yellowknife pour les PSSP, les aides de maintien à domicile, les aides pour les soins aux patients et les aide-soignants. • Décembre 2019 – Conférence sur les soins continus pour les PSSP, les aides de maintien à domicile, les aides pour les soins aux patients et les aide-soignants. • Janvier et mars 2020 – Deux cours distincts sur les soins palliatifs (LEAP et <i>Integrating a Palliative Approach to Care</i> ou Intégration d'une approche palliative dans les soins en français). Une séance aura lieu à Inuvik pour le personnel d'Hay River.



2. Que le GTNO explore la possibilité que les programmes de soins à domicile et les aides de maintien à domicile soient supervisés par du personnel infirmier formé à ces fins.	En cours	Tous les aides de maintien à domicile relèvent maintenant des gestionnaires des soins communautaires. Des réunions planifiées régulières sont organisées sur place afin de favoriser le partage et l'apprentissage. Dans le cadre de la préparation à l'accréditation, ces équipes examinent et mettent en place les pratiques exemplaires et les normes nationales. Elles s'occupent également d'élaborer des politiques et des procédures normalisées au sein de l'Administration.
		Les infirmiers en chef de toutes les régions ont participé à la Conférence des infirmiers en chef (en 2018) offrant une formation liée au mentorat et à la supervision du personnel. Ainsi, les infirmiers en chef organisent maintenant de façon régulière des réunions et des séances de formation.
		Le Ministère est en train de mettre à jour les protocoles et les normes des services essentiels en santé communautaire des TNO et inclura une norme axée sur les soins à domicile. Ces normes seront publiées à l'été 2019.

3. Que le GTNO mette à jour et donne la formation en secourisme dans la collectivité de [...] pour que les soins médicaux de base puissent être offerts rapidement sur place.

En cours

La formation de premier intervenant est offerte par l'École de gestion communautaire du ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC). La formation est donnée à la demande de l'administration communautaire et en fonction de l'intérêt des participants de la collectivité. Des cours de formation, y compris de premiers soins, de premier intervenant et de services médicaux d'urgence, peuvent être offerts à l'échelle communautaire, régionale ou territoriale.

À ce jour, les formations suivantes ont été offertes par l'École de gestion communautaire du MAMC (2018-2019):

Cours	Lieu	Date	Présences
Répondant médical d'urgence	Hay River	18 janvier	6
Premiers intervenants	Tsiigehtchic	18 mars	2
Secourisme en milieu sauvage	Yellowknife	18 avril	12
Secourisme en milieu sauvage	Sambaa K'e	18 mai	14
Secourisme en milieu sauvage	Fort Good Hope	18 juin	8
Secourisme général	Enterprise	18 juin	7
Répondant médical d'urgence	Fort Smith	18 juin	10
Exercice communautaire (Exercice à l'aéroport – avec volet premiers intervenants)	Wrigley	18 août	10
Exercice communautaire (Exercice à l'aéroport – avec volet premiers intervenants)	Hay River	18 septembre	19
Exercice communautaire (Exercice à l'aéroport – avec volet premiers intervenants)	Aklavik	18 novembre	17
Premiers intervenants	Fort Simpson	19 janvier	12
Exercice communautaire (Exercice à l'aéroport – avec volet premiers intervenants)	Nahanni Butte	19 mars	7

4. Que le GTNO revoie ses méthodes et pratiques en matière de transport pour raison médicale dans la collectivité de [...] afin que les patients puissent être transportés au centre de santé dans une ambulance convenablement équipée.

En cours

Le MAMC assure la surveillance du service d'ambulance aux TNO. Le MSSS a établi un partenariat avec le MAMC afin d'examiner les services d'ambulance terrestres et de secours routiers. Ces travaux sont en cours; la gestion et la prestation de ce service aux TNO sont complexes et difficiles en raison du vaste territoire géographique, de la faible population, et du nombre limité de bénévoles qualifiés dans les collectivités éloignées. Le MAMC collabore actuellement avec des gouvernements communautaires pour évaluer les capacités de protection contre les incendies, qui englobent également les services d'ambulance.

Des fournisseurs externes ont été embauchés pour rédiger un rapport sur les services d'ambulance terrestre et de secours routier. Ce travail a été achevé à la fin de 2018 et un rapport sur les conclusions a été remis au comité directeur en janvier 2019. Malheureusement, les recherches et les analyses de ce deuxième rapport n'ont fait que confirmer les travaux futurs nécessaires pour clarifier les exigences opérationnelles et financières concernant la norme de prestation du service souhaité.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a accepté le rapport sur les recommandations et les conclusions concernant les services d'ambulance et de secours routiers. Un plan d'action sur deux ans a été créé en fonction des recommandations du rapport, et un comité interministériel a été mis sur pied pour superviser la mise en œuvre du plan d'action. Ce comité interministériel sera présidé par le MAMC.

5. Que le GTNO assure une surveillance continue des centres de santé communautaire pour garantir qu'une équipe complète de fournisseurs de soins de santé s'y trouve en tout temps.	En cours	L'agence des ressources humaines du ministère des Finances collabore étroitement avec les administrations des services de santé et des services sociaux pour s'assurer de répondre à leurs besoins en dotation. Lorsqu'un poste ne peut être pourvu pour une durée indéterminée ou à l'aide d'un poste partagé, il doit être confié à un employé occasionnel ou suppléant. Tous les membres du personnel suivent une séance d'orientation de l'infirmier en chef, du formateur du personnel ou du gestionnaire des centres de santé communautaire. L'ASTNO a créé un processus d'orientation normalisé obligatoire pour tout le personnel des centres de santé communautaires (CSC). Toutes les listes de vérification et les formations de l'orientation sont disponibles sur le nouveau site Web des CSC. La conformité des programmes obligatoires fait l'objet d'un suivi constant pour s'assurer que tout le monde reçoit la même orientation.
6. Que le GTNO revoie ses lignes directrices de pratique clinique pour le personnel infirmier en santé communautaire et en soins primaires en ce qui concerne les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et s'assure que tout le personnel infirmier en santé communautaire les suive.	En cours	Les infirmiers en santé communautaire utilisent le document NWT Clinical Practice Guidelines (CPG) for Primary Community Care Nursing (lignes directrices de pratique clinique des TNO sur les soins infirmiers communautaires primaires) comme outil de supervision clinique sur l'évaluation, l'intervention et le traitement ou l'aiguillage. L'une des dispositions de ces lignes directrices de pratique clinique vise expressément la gestion des accidents vasculaires cérébraux. Le Ministère travaille à la mise à jour et à la révision des lignes directrices de pratique clinique actuelles. Le Ministère a collaboré avec des experts en la matière et les lignes directrices de pratique clinique sur la gestion des accidents vasculaires cérébraux ont été mises à jour et approuvées. Ces lignes directrices de pratique clinique sont fondées sur des données probantes et comprennent les protocoles appropriés pour l'évaluation et le traitement. Ces travaux fondés sur des données probantes seront partagés avec les administrations des services de santé et des services sociaux, qui les communiqueront au personnel infirmier en juillet 2019.

7. Que le GTNO revoie les	Menée à bien	Il a été établi que tous les nouveaux employés du service des urgences de l'Hôpital
protocoles de l'hôpital d'Inuvik		régional d'Inuvik avaient suivi une séance d'orientation sur les procédures et les
concernant l'envoi d'équipes		protocoles liés au service d'évacuation sanitaire.
d'évacuation, y compris la façon		
de déterminer qui est responsable		Par l'entremise du processus d'accréditation de l'ASTNO, la normalisation du programme
de ces décisions, et s'assure que		Urgences-médic est en cours. Une orientation concernant le programme Urgences-
ces renseignements sont intégrés		médic est incluse dans le nouveau processus d'orientation normalisé obligatoire pour
aux séances d'orientation du		tout le personnel des CSC de l'ASTNO.
nouveau personnel, même dans le		
cas des médecins résidents en		
formation.		

8. Que le GTNO revoie les protocoles de triage pour s'assurer que les codes attribués aux patients sont justes et que chacun reçoit les soins requis en vertu de ces codes.	En cours	L'échelle canadienne de triage et de gravité (ÉTG) est un outil reconnu à l'échelle nationale qui permet d'évaluer les patients et fournit un processus décisionnel clinique pour cerner correctement les besoins d'un patient, établir des priorités et mettre en œuvre les mesures d'enquête et de traitement appropriées. La notation ÉTG a été mise en œuvre dans l'ensemble des TNO dans les services de soins de courte durée et d'urgence. L'ASTNO effectue des vérifications tous les trimestres pour s'assurer que les patients sont vus dans les délais indiqués pour leur score ÉTG. Actuellement, le programme Urgences-médic utilise la notation ÉTG pour le triage de tous les clients. Tous les organismes de santé des TNO, peu importe qu'il s'agisse d'un centre de santé ou d'un hôpital, ont accès au programme Urgences-médic. L'Agence de services communautaires tlicho (ASCT) organise actuellement une formation ÉTG en ligne pour tout son personnel. Toutefois, il n'existe pas de plan en ce moment pour la mise en œuvre de l'ÉTG dans l'ensemble des installations de l'ASCT. Lorsqu'elles n'utilisent pas l'aide du programme Urgences-médic, l'ASTNO et l'ASCT utilisent la politique de triage des patients sans rendez-vous de l'ASTNO dans leurs centres de santé communautaires. Cette politique décrit les critères pour le triage rapide des patients afin de déterminer les besoins immédiats et urgents. Si un patient se présente en état de détresse ou avec une blessure grave, l'infirmier en santé communautaire en est informé immédiatement. Le Ministère élabore actuellement des normes pour les centres de santé communautaire et veillera à ce qu'une norme s'applique à tous les infirmiers de ces établissements pour s'assurer qu'ils obtiennent des renseignements et une formation en évaluation de triage et en notation.
9. Que le GTNO examine la façon dont les notes médicales sont consignées au dossier des patients à l'hôpital d'Inuvik pour améliorer le suivi et la documentation des cas.	Menée à bien	Dans les régions dont l'ASTNO est responsable, notamment à l'Hôpital régional d'Inuvik, des normes sur la consignation de notes sont en vigueur. Chaque mois, les tableaux du service d'urgence font l'objet d'une vérification rétroactive du rapprochement des médicaments, des risques de chute, de la conformité aux lignes directrices de l'ÉTG et de l'information de suivi.

10. Que le GTNO songe à établir un protocole à suivre pour les AVC qui inclurait le transport direct du patient à l'Hôpital territorial Stanton de Yellowknife si un AVC est soupçonné, de sorte que le traitement approprié puisse être prodigué aussi rapidement que possible.	En cours	Le chemin clinique de la gestion des accidents vasculaires cérébraux est décrit dans les lignes directrices de pratique clinique à l'intention des centres de santé communautaire. Une correspondance avec des représentants du programme Urgences-médic et des urgentologues s'ensuit immédiatement. Le Ministère a collaboré avec des experts en la matière et les lignes directrices de pratique clinique sur la gestion des accidents vasculaires cérébraux ont été mises à jour et approuvées. Ces lignes directrices de pratique clinique sont fondées sur des données probantes et comprennent les protocoles appropriés pour l'évaluation et le traitement. Ces travaux fondés sur des données probantes seront partagés avec les administrations des services de santé et des services sociaux, qui les communiqueront au personnel infirmier en juillet 2019.
11. Que le GTNO envisage de créer un centre spécialisé en AVC à l'Hôpital territorial Stanton de Yellowknife.	Menée à bien	Le MSSS et l'ASTNO se sont entretenus avec des neurologues des Services de santé de l'Alberta pour examiner la faisabilité d'établir un centre spécialisé en AVC à l'Hôpital territorial Stanton. Notre emplacement géographique et le délai d'accès aux soins nuisent, pour l'instant, à la viabilité d'un projet de centre spécialisé en AVC aux TNO. Comme solution de rechange, des lignes directrices cliniques de centres spécialisés en AVC seront établies afin d'assurer la prestation de soins appropriés et une intervention normalisée dans l'ensemble des TNO.

12. Que le GTNO mette en place un processus pour réagir aux préoccupations des patients et de leur famille en ce qui a trait aux soins prodigués dans le système de soins de santé.

En cours

Le MSSS a établi un groupe de travail territorial sur la qualité et collabore avec trois administrations des services de santé et des services sociaux pour traiter et améliorer les réponses aux préoccupations des patients et de leur famille, dans l'ensemble du réseau.

En mars 2019, le MSSS a commandité 17 fournisseurs de soins et de services sociaux de l'ensemble des TNO pour participer à une formation sur les techniques d'enquête de quatre jours à Yellowknife, par l'entremise du Justice Institute of British Columbia (JIBC).

Un programme électronique de signalement des incidents à l'échelle territoriale devrait être entièrement mis en œuvre en juillet 2019. Il facilitera la normalisation et la simplification du signalement des incidents.

Un processus de traitement des plaintes territorial normalisé harmonisé avec les lois appropriées et qui fait le lien avec celles-ci. Notre objectif est d'avoir un plan à l'échelle du système avant la fin de 2019.

Une ébauche de cadre sur la qualité a été élaborée par l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (ASTNO). La mise en œuvre du cadre complet se fera par étape. L'ASTNO s'engage à s'assurer que le cadre soit fonctionnel dans les mois à venir. Ce cadre offrira aux patients et à leur famille un point de contact centralisé où ils pourront formuler leurs préoccupations, poser des questions et recevoir une réponse rapide.

Le cadre comprendra un solide processus de qualité pour traiter les préoccupations, les examens et les enquêtes, et pour formuler des recommandations sur les façons d'améliorer le système de santé et de services sociaux. Ces recommandations feront l'objet d'un suivi régulier pour suivre leur progression.

- Le Bureau de l'expérience patient sera mis sur pied pour offrir aux patients et à leur famille un point de contact centralisé où ils pourront formuler leurs préoccupations, poser des questions et recevoir une réponse rapide. On souhaite que le Bureau de l'expérience patient soit en place à l'automne 2019.
 - o Ce bureau sera soutenu par des spécialistes de la gestion de la qualité et des

Plan d'action sur les recommandations du rapport d'enquête sur les incidents critiques

7	Λ	1	\mathbf{O}
4	U	T	7

risques dans l'ensemble des TNO. O Une fois le Bureau de l'expérience patient créé, des documents de sensibilisation du public et une campagne de communication exhaustive
seront développés.

13. Que le GTNO, en partenariat avec les collectivités, recrute et forme des Autochtones aux rôles de secouristes, d'infirmiers et de médecins dans les collectivités mêmes et dans leurs environs afin de stabiliser le personnel et d'assurer une meilleure continuité des soins. Cette recommandation s'inscrit dans la continuité du 23^e appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

En cours

Le recrutement de tous les employés et les stagiaires du GTNO passe par le ministère des Finances, qui respecte le programme de promotion sociale. Le ministère des Finances offre des programmes destinés à tous les employés qui veulent ou doivent obtenir une formation dans certains domaines.

Le MAMC a élaboré une trousse d'outils pour le recrutement et le maintien en poste de pompiers volontaires, dans toutes les communautés des TNO. Cette trousse fournit aux pompiers volontaires, aux chefs de services d'incendie et aux gouvernements communautaires un aperçu des pratiques exemplaires à prendre en considération pour assurer le recrutement et le maintien en poste de pompiers volontaires. La trousse d'outils est accessible à partir du site Web du MAMC, à l'adresse suivante (en anglais seulement):

http://www.maca.gov.nt.ca/sites/maca/files/volunteer-fire-fighter-recruitment-andretention-toolkit.pdf.

Le Collège Aurora offre un baccalauréat ès sciences en soins infirmiers. Son énoncé de mission est axé sur la réussite de ses étudiants et le développement des Ténois en favorisant l'excellence dans l'éducation, la formation et la recherche, tout en étant sensible et en s'adaptant aux différences culturelles qui caractérisent sa clientèle.

La Société régionale inuvialuite a commandité un programme de deux ans en soins infirmiers auxiliaires qui a commencé en septembre 2018 à Inuvik et a étendu le financement à une nouvelle cohorte d'étudiants qui commenceront en septembre 2019.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) fournit de l'aide financière aux Ténois admissibles pour couvrir les dépenses liées à la poursuite d'études postsecondaires. Ce programme d'aide financière aux étudiants contribue à l'élimination d'obstacles financiers à l'éducation.

14. Que le GTNO élabore et mette en œuvre des politiques afin de rendre obligatoire, pour les travailleurs du domaine de la santé, une offre de formation continue sur la sécurisation culturelle dont le contenu serait conçu et présenté en collaboration avec les communautés autochtones. Cette formation s'appuierait sur des principes d'anti-oppression et parlerait des concepts de discrimination inconsciente et de discrimination consciente (racisme); elle exposerait en outre la vision familiale autochtone, et notamment la notion de proche parent. Cette recommandation est dans la continuité du 23^e appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

En cours

Le ministère, en partenariat avec le MÉCF et les Ressources humaines stratégiques, élabore des modules de formation sur les compétences culturelles obligatoires à l'intention de tous les employés du GTNO.

Le MSSS a élaboré un nouveau Plan d'action sur le respect de la culture pour la période 2018-2020 intitulé « Votre bien-être, notre priorité ». Ce plan d'action décrit les points suivants concernant la formation sur le respect de la culture :

- Principales activités de 2019 pour améliorer le système de santé et de services sociaux:
 - o créer une trousse d'outils pour favoriser la communication adaptée à la culture et respectueuse entre le personnel et les patients;
 - o officialiser un processus territorial de compliments et de plaintes afin de mieux comprendre les expériences des patients et d'améliorer la qualité;
 - o mettre à l'essai des modèles de formation sur la compétence culturelle pour le personnel à l'échelle du système de santé et de services sociaux.
- La formation sera donnée de façon séquentielle.
 - o La première étape consistera à s'assurer que le personnel a suivi la formation sur les cultures autochtones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
 - La deuxième étape sera axée sur la prestation des formations pilotes.
 - o La troisième étape sera le déploiement de la version définitive de la trousse de formation sur les compétences culturelles des TNO en 2021.
- Trois formations pilotes ont été données : une en décembre 2018 et deux en janvier 2019. Deux séances supplémentaires ont été offertes en mai 2019.
 - o Deux formations pilotes étaient axées sur les préjugés et le développement de relations au sein du personnel, et la troisième portait sur les compétences culturelles et le respect de la culture.
 - Les formations pilotes de mai portaient également sur les compétences culturelles et les principes de respect de la culture.

En date d'avril 2019, tout le personnel des CSC devait avoir terminé la formation sur les

Plan d'action sur les recommandations du rapport d'enquête sur les 2019 incidents critiques

	cultures autochtones dans le cadre du processus d'orientation normalisé. La nouvelle formation sur le Plan d'action sur le respect de la culture sera incluse lorsqu'elle aura été publiée et finalisée.
	publice et illialisee.

15. Que le GTNO cherche à recruter et à conserver en emploi des aînés autochtones pour contribuer à la formation sur la sécurisation culturelle.	En cours	Le Ministère a élaboré le Plan d'action sur le respect de la culture. L'élaboration de la formation connexe prévoit la création d'un rôle consultatif pour les aînés autochtones. En date d'avril 2019, un poste de consultant a été pourvu à l'Hôpital territorial Stanton.
16. Que le GTNO apporte des changements à son système de soins de santé de manière à reconnaître la valeur des pratiques de guérison autochtones et à les utiliser dans le traitement de patients autochtones, en collaboration avec des guérisseurs et des aînés, lorsque les patients autochtones le demandent. Cette recommandation est dans la continuité du 22° appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.	En cours	Le GTNO appuie les efforts de l'Arctic Indigenous Wellness Foundation pour établir un centre de guérison autochtone sur le campus de l'Hôpital territorial Stanton, dans le but d'offrir des services de guérison traditionnels à tous les patients autochtones. L'Arctic Indigenous Wellness Foundation a célébré son premier anniversaire en avril 2019. À ce jour, l'AIWF a travaillé sur les initiatives suivantes qui ont favorisé l'accès aux pratiques de guérison autochtones : • programmes de compétences culturelles des aînés aux jeunes, et des aînés aux sans-abri; • mieux-être psychologique pour les garçons autochtones et Movember; • revitalisation de la médecine traditionnelle; • recherche et développement dans le domaine de la prestation de soins aux Autochtones; • programme de médecine traditionnelle et de potagers.
		Le Ministère met à jour les protocoles et les normes des services essentiels en santé communautaire des TNO. Ces normes comprendront des éléments de la culture, de la guérison et de la médecine traditionnelle autochtone. Elles seront publiées en juillet 2019.